

**Sujet :** PARCS PHOTOVOLTAIQUES Venduire, St Pierre de Cole, Bassillac, Boulazac  
**De :** FEDRIGO Eric (Responsable de pôle) - DDT 24/SEER/EMN  
<eric.fedrigo@dordogne.gouv.fr>  
**Date :** 09/05/2022 à 12:17  
**Pour :** MOMPION Alicia (Chargée de mission SCOT enjeux planification) - DDT 24/SADD /PUAVD/CDSVD <alicia.mompion@dordogne.gouv.fr>  
**Copie à :** "MIQUEL Sophie (Adjointe au chef de service) - DDT 24/SEER" <sophie.miquel@dordogne.gouv.fr>, COURTEIX Josiane (Secrétariat Pêche-Natura 2000-Environnement) - DDT 24/SEER/EMN <josiane.courteix@dordogne.gouv.fr>, BOIZON Maxime (chargé de mission planification environnementale et pollutions diffuses) - DDT 24/SEER /MPEPD <maxime.boizon@dordogne.gouv.fr>

Bonjour,

Vous trouverez les 4 fiches navettes avec contribution du pôle EMN en ce qui concerne les milieux naturels (la question des zones humides reste à compléter par le pôle Eau) pour les 4 projets photovoltaïques cités en objet pour lesquels le pôle a été sollicité le 4/05/22.

Cette contribution vaut aussi pour l'avis plus circonstancié. Faut-il être plus conclusif avec un avis fav ou défav ou fav partiel ?

Comme c'est une première, me dire si cela convient ou ce qu'il y a lieu de modifier et/ou d'améliorer.

Cordialement

PS : on ne peut écrire sur les fiches navettes se trouvant sous

***T/AménagementUrbanisme/ADS dont ENR/Energies renouvelables PHV***

Peut être est ce pour une question de gestion du dossier ? dommage car on perd du temps, mais on fait avec.

M.

----- Message transféré -----

**Sujet :** PC024.569.22D0001 PARC PHOTOVOLTAIQUE LIEU-DIT "Faveyrol" sur la commune de VENDUIRE

**Date :** Tue, 26 Apr 2022 10:50:30 +0200

**De :** MOMPION Alicia (Chargée de mission SCOT enjeux planification) - DDT 24/SADD/PUAVD/CDSVD <alicia.mompion@dordogne.gouv.fr>

**Organisation :** DDT 24/SADD/PUAVD/CDSVD

**Pour :** BOIZON Maxime (chargé de mission planification environnementale et pollutions diffuses) - DDT 24/SEER/MPEPD

<maxime.boizon@dordogne.gouv.fr>, LALOI Danielle (Responsable de pôle) - DDT 24/SETAF/FORETS <danielle.laloi@dordogne.gouv.fr>, laure.loichon@dordogne.gouv.fr, MIQUEL Sophie (Adjointe au chef de service) - DDT 24/SEER <sophie.miquel@dordogne.gouv.fr>

**Copie à :** BONDUE Julien (Chargé de Mission Planification) - DDT 24/SADD/PUAVD <julien.bondue@dordogne.gouv.fr>, ROND Muriel (Référént ADS du SUHC) - DDT 24/SADD/PUAVD/CADSENR <muriel.rond@dordogne.gouv.fr>, LAFON Christine (Technicienne en charge de la transition énergétique) - DDT 24/SADD/MDDTE <christine.lafon@dordogne.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous informe de la réception du permis de construire pour un projet de centrale photovoltaïque PC024.569.22D0001 PARC PHOTOVOLTAIQUE LIEU-DIT "Faveyrol" sur la commune de VENDOIRE, déposé le 11/01/2021 par ARKOLIA INVEST 78.

L'intégralité du dossier ainsi que la fiche navette sont versés sous **T/AménagementUrbanisme/ADS dont ENR/Energies renouvelables PHV**. Vous y retrouverez également l'historique du projet (COTECH/GU).

Le classement est fait par commune et lieu-dit.

Vos contributions sont attendues en 2 phases :

**1/** Dans les 15 jours suivants ce mail, c'est-à-dire au plus tard le 10 mai 2022, je vous remercie de me faire connaître les éléments de contexte (oppositions locales, réunions en collectivités, en sous préfecture,...), procédures déposées ou nécessaires ou autre point de vigilance identifié à ce stade au moyen de la fiche navette que vous voudrez bien compléter à cet effet.

**2/** Votre avis, plus circonstancié après analyse du dossier, est attendu dans les 2 mois c'est-à-dire au plus tard le 27 juin 2022, au moyen de la même fiche navette.

Les contributions porteront sur :

**DT :** de nouveaux éléments de contexte sont-ils apparus ? (oppositions locales, réunions en collectivités, en sous préfecture,...)

**SEER et SETAF :** y-a-t-il des difficultés rencontrées sur les procédures en cours ? Les mesures ERC développées dans l'étude d'impact nécessitent-elles des précisions ? Y-t-il des points saillants nécessitant une vigilance accrue, des prescriptions ?

**Si le projet n'appelle aucune observation de votre part sur l'une ou l'autre des thématiques indiquées dans la fiche navette, merci d'indiquer « RAS » dans la rubrique concernée.**

**Je vous remercie de respecter les délais impartis.**

Cordialement

--

**Alicia MOMPION**  
Chargée de mission SCOT enjeux planification  
Service Aménagement et Développement Durables /Pôle Urbanisme/DSVD  
Direction Départementale des Territoires de la Dordogne

Direction Départementale des Territoires Cité administrative 24016 PERIGUEUX CEDEX  
Tel : +33 553455746  
[www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr)

Direction Départementale des Territoires de la Dordogne

— Pièces jointes : —

PROCESSUS_PV_BASSILLAC_ET_AUBEROCHE_Fiche-navette.ods	27,4 Ko
PROCESSUS_PV_BOULAZAC_ISLE_MANOIRE_Fiche-navette.ods	28,0 Ko
PROCESSUS_PV_ST_PIERRE_DE_CÔLE_Fiche-navette.ods	27,5 Ko
PROCESSUS_PV_VENDOIRE_Fiche-navette.ods	23,8 Ko

